

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 146 (2001)
Heft: 2

Artikel: "WIVA 2000", quelques leçons
Autor: Guinchard, Jean-Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«WIVA 2000», quelques leçons

«Acta est fabula» La pièce est jouée, le rideau est tombé et l'exercice est terminé. Tout s'est, comme d'habitude et rétrospectivement, relativement bien passé à l'occasion de l'échange qui a vu la compagnie de chars II/18 se rendre en France et le 2^e escadron du 5^e régiment de dragons français nous rendre la politesse à Wichlen, dans le canton de Glaris.

■ Maj Jean-Marc Guinchard¹

Echange d'expériences, interopérabilité, satisfaction dans l'instruction, les constats ont été faits et ont fait l'objet de divers rapports et évaluations. Fierté, amitié, voire fraternité entre les soldats participant aux échanges, ces termes ont, eux aussi, été largement utilisés et ont montré l'excellente ambiance qui a prévalu aux divers contacts engendrés par ces échanges.

Ceci ne saurait toutefois masquer les difficultés rencontrées et dont il a été fait état. Difficultés liées à la logistique, à l'organisation, aux délégations mais également aux problèmes découlant de l'information.

L'échange «WIVA 2000» constituait en tous points, par rapport aux exercices précédents «LÉMAN» ou «DRAKAR», une nouveauté, puisque nos gens se déplaçaient avec armes et bagages en France et que des Français venaient tirer sur la place de tir de Wichlen avec leurs armes et leurs munitions.

Dans ce cadre, il faut le reconnaître, il n'a pas été toujours facile de gérer au mieux

l'information. En effet, l'appétence des médias était grande mais elle était surtout particulière et exclusive. A cet égard, intéressant de découvrir l'attitude différente des médias romands, beaucoup plus ouverts et souples dans leurs déplacements – l'expérience a été très concluante à Mourmelon – face à une agressivité et une recherche d'exclusivité beaucoup plus marquées de la part des médias alémaniques. L'un d'entre eux, dont un journaliste avait passé une journée entière sur la place de tir de Wichlen, n'est-il pas allé jusqu'à soupçonner nos hôtes français de vouloir tester en Suisse de nouvelles munitions à l'uranium appauvri?

Paradoxalement, ce sont généralement les Romands que l'on a le plus de peine à convaincre de la nécessité d'une armée, alors que ce sont les Suisses alémaniques qui sont beaucoup plus réticents à être convaincus de la justesse d'envoyer nos troupes à l'étranger.

A ce point, il faut encore ajouter que le manque de définition claire de l'échelon précis duquel devait partir l'information n'a pas toujours facilité les

choses, ni les contacts, tant s'en faut.

Cela étant, la principale leçon à tirer est de savoir dans quelle mesure la nécessité de l'information doit interférer sur le travail d'instruction et de formation qui est dévolu au commandant de compagnie respectivement de bataillon.

En effet, la solution la plus simple – celle dont nous n'avions pas voulu au début – aurait été de laisser les journalistes, quels qu'ils soient, débarquer à leur guise mais sous la conduite d'un chargé d'information, afin de leur garantir une certaine exclusivité. Nous avons privilégié des points ou des conférences de presse, partant du principe qu'il était indispensable que le commandant de compagnie puisse assumer son rôle d'instructeur sans être constamment dérangé. Les deux approches se discutent, et en tout cas avant la mise en place.

En parallèle apparaissent également les limites du système de milice, non pas seulement dans le cadre organisationnel et logistique, mais également dans celui de l'information. En effet, les contacts avec la presse ne s'improvisent pas

¹ Etat-major de la brigade blindée 1, chef ad interim du Service d'information de la troupe.

et doivent être bâtis sur des relations antérieures que l'on construit petit à petit. Il ne sera plus envisageable, à l'avenir, d'organiser des contacts avec la presse simplement tous les deux ans, sur la base ou à l'occasion d'un exercice considéré comme révolutionnaire.

Il est donc impératif – l'Armée XXI apportera peut être des solutions – que les structures d'information soient définies à des niveaux hiérarchiques précis et supérieurs, et puissent faire l'objet non pas d'une professionnalisation partielle, mais bien totale.



J.-M. G. *Prise d'étendard à Wichlen.*

Les Européens choisissent un avion de transport européen: l'« A-400M »

La grande majorité des avions dont disposent les forces aériennes européennes ont une moyenne d'âge dépassant les vingt-cinq ans. Cela a une influence sur le taux de disponibilité et le coût de la maintenance. Le gabarit et les performances de ces appareils ne correspondent plus aux missions actuelles des armées européennes: projections de forces, maintien de la paix, aide humanitaire. Parmi trois offres qui leur étaient proposées, huit pays européens ont choisi un avion nouveau, l'A-400M présenté par Airbus Military Company. Le choix commun a été annoncé le 27 juillet 2000, ainsi qu'une intention de commande de 225 appareils: 73 pour l'Allemagne, 50 pour la France, 27 pour l'Espagne, 25 pour la Grande-Bretagne, 26 pour la Turquie, 16 pour l'Italie, 7 pour la Belgique, 1 pour le Luxembourg. L'A-400M, qui dispose d'une soute modulaire de 356 m³, permettant d'emporter jusqu'à 37 tonnes de charge utile, répond aux nouvelles exigences des armées. (TTU-A-400M, 21 décembre 2000)